



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 26 octobre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 20 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, Adjoint au Maire. Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI	à	Mme RUGGERI-ZANETTACCI
M. ARESU	à	Mme VILLANOVA
Mme CORTICCHIATO	à	Laurent MARCANGELI
M. CAU	à	Mme FELICIAGGI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme MASSEI	à	Mme ZUCCARELLI
M. CHAREYRE	à	M. HABANI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
Mme GRIMALDI D'ESDRA	à	M. FALZOI
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
Mme GIACOMETTI	à	M. LEONETTI

Etaient absents :

M. KERVELLA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	32
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme ZUCCARELLI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 octobre 2015

Délibération N°2015/ 369

Marché de travaux relatif à la reconstruction du groupe scolaire 8 classes sur site aux Salines et du parc paysager. Lot 14 : Terrassement et voirie réseaux divers, Lot 15 : Espaces verts arrosage automatique, Lot 16 : Structures de jeux. Autorisation de signer et exécuter les marchés.

Hôtel de Ville B.P. 412

20 304 AJACCIO CEDEX ☎ 04.95.51.52.53

Monsieur le Maire expose à l'assemblée,

La présente consultation a pour objet la reconstruction du groupe scolaire 8 classes sur site aux Salines et du parc paysager. La procédure choisie est celle d'un appel d'offres ouvert passé en application des articles 33 3^oal. et 57 à 59 du Code des marchés publics.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé aux organes de publication BOAMP/JOUE le 07 avril 2015. La date limite de remise des offres a été fixée au 28 mai 2015 à 11h00.

Le délai d'exécution des travaux de l'ensemble des lots est de 20 mois.

Les travaux sont répartis en 16 lots désignés ci-dessous :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
01	Gros œuvre
02	Etanchéité
03	Isolation thermique par l'extérieur
04	Menuiseries extérieures et intérieures aluminium - occultation
05	Cloisons sèches - Faux plafonds
06	Revêtements sols durs - Faïence
07	Menuiseries intérieures - Agencements
08	Serrureries
09	Toile tendue vinyle
10	Sols souples - Peinture - Nettoyage
11	Elévateurs ascenseurs
12	Plomberie - Chauffage - Ventilation
13	Electricité courants forts et faibles
14	Terrassements et voirie réseaux divers
15	Espaces verts arrosage automatique
16	Structures de jeux

Les variantes étaient autorisées pour le lot 8 et les critères d'analyse des offres étaient les suivants pour l'ensemble des lots :

<i>Critères et sous-critères</i>	<i>Pondération</i> <i>n</i>
Critère : Valeur technique appréciée au regard d'un mémoire technique décrivant :	60%
la qualité et la pertinence de la méthodologie d'exécution proposée	15%
la qualité des moyens humains et matériels dédiés au chantier	12%
la qualité du planning de chantier	9%
la qualité des fournitures (fiches techniques)	9%
les procédés proposés pour l'élimination ou le recyclage des déchets pendant le chantier	9%
les principales mesures prévues pour assurer la sécurité, l'hygiène et les conditions de travail sur le chantier	6%
Critère : Prix des prestations	40%

La Commission d'appel d'offres en sa séance du 13 octobre 2015 a décidé d'attribuer les marchés de travaux de reconstruction du groupe scolaire 8 classes sur site aux Salines et du parc paysager, Lot 14 Terrassement et voirie réseaux divers, Lot 15 Espaces verts arrosage automatique et Lot 16 Structures de jeux aux entreprises qui présentent l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter les marchés de travaux de reconstruction du groupe scolaire 8 classes sur site aux Salines et du parc paysager avec les entreprises suivantes :

Lot 14 : Terrassement et voirie réseaux divers :

Groupement CORSOZIA – RAFFALLI – DEBENE

Lot 15 : Espaces verts arrosage automatique :

ALTA VERDI

Lot 16 : Structures de jeux :

KOMPAN

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Antoine Paolini, conseiller municipal délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1^{er} août 2006,

Vu l'arrêté municipal n°2015/233 du 18 février 2015 portant constitution du Comité d'ouverture des plis pour les procédures de marchés publics,

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du lundi 26 octobre 2015 ;

Considérant le choix opéré par la commission d'appel d'offres de la Ville qui dans sa séance du 13 octobre 2015 est chargée d'attribuer les marchés aux entreprises qui présentent l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres.

AUTORISER MONSIEUR LE MAIRE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

A signer et exécuter les marchés relatifs aux travaux de reconstruction du groupe scolaire 8 classes sur site aux Salines et du parc paysager avec les entreprises suivantes :

Lot 14 : Terrassement et voirie réseaux divers :

Groupement CORSOZIA – RAFFALLI – DEBENE pour un montant de 1 856 580.45 € HT

Lot 15 : Espaces verts arrosage automatique :

ALTA VERDI pour un montant de 113 914.00 € HT

Lot 16 : Structures de jeux :

KOMPAN pour un montant de 77 572.00 € HT

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151030-2015_369-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2015

Publication : 30/10/2015

Pour l'autorité Compétente
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

